



Compte rendu du CHSCTD du 29/06/2017 (Albane CHAULEAU)

Ordre du Jour :

°Approbation du procès-verbal du CHSCT D du 2 mars 2017

°Bilan des accidents des personnels 2015-2016

°Présentation des Fiches RSST

°BO n°15 du 13 avril 2017: instruction relative au renforcement des mesures de sécurité et de gestion de crise applicables dans les écoles et les établissements scolaires

°Point sur le CHSCT A du 2 juin 2017

°Restitution expérimentation ARACT

°Présentation du rôle du psychologue du travail

°Questions diverses

Présents :

Mme PASQUET (nouvelle secrétaire générale à la DSDEN36), Mme EGIOLE (Inspectrice Santé Sécurité au Travail), M. BARTH (nouveau conseiller de prévention académique), M. COMBES (DRH DSDEN36) Mme MARTINAT (conseillère de prévention 2° degré), M. CAILLAUT (conseiller de prévention du 1° degré), Mme VILLE (assistante sociale du personnel), Mmes MASSEREAU (responsable de la DAFG) et LORTHIOS (du pôle DAFG-CHSCT),

M.GACHET (inspecteur d'académie) 10h50 - 12h15

représentants du personnel FSU (Raphaël TRIPON, , Albane CHAULEAU)

représentants du personnel UNSA (Bérengère DELHOMME, Gilles MAILLARD, Laëtitia CHARBONNIER,

Emilie TREUILLER, Catherine AZEMA, Géraldine DUPLAIX, Carole MENNAL)

Compte tenu de la date choisie par l'administration pour le CHSCT D (jour du brevet des collèges), Mme AZEMA et M. MAILLARD précisent qu'ils partiront plus tôt et demandent à ce que l'ordre du P.V soit modifié en fonction de l'importance de certains dossiers.

On note un léger retard d'ouverture de séance 9h45 (Mme PASQUET ayant été retenue pour une situation urgente)

La FSU demande qu'un calendrier sur l'activité du CHSCT D pour l'année prochaine nous soit présenté le plus rapidement possible et non lors de la prochaine instance début novembre pour 1 question d'organisation et de lisibilité incluant également différents G.T nécessaires au bon fonctionnement des séances en plénière.

Mme Pasquet nous annonce qu'un G.T aura lieu début septembre afin de mettre en place 1 planning annuel et de déterminer les visites à effectuer sur site. De plus elle se positionne en faveur d'1 G.T avant chaque CHSCT D.

1°) Approbation du P.V du CHSCT D du 2 mars 2017 à l'unanimité.

Annnonce de la FSU:

« Compte tenu de l'absence de réponse de l'administration à l' **Avis** émis lors du dernier CHSCT D, compte tenu du non-respect du planning des visites prévues au P.V, compte tenu de la rétention d'informations et de l'enquête demandée complètement écartée par l' Administration **la FSU demande une suspension de séance à 9h55 pour proposition d'un Avis.** »

Avec accord de l'UNSA nous faisons donc lecture de l' **AVIS** suivant:

« Les membres du CHSCT de l'Indre tiennent à rappeler que conformément aux Orientations Stratégiques du CHSCT Ministériel de l' Education Nationale, les Avis formulés doivent être portés à la connaissance de l'ensemble des agents dans un délai d'un mois et que le Président du CHSCT s'attachera à répondre aux Avis par écrit dans un délai de 2 mois conformément à l'article 77 du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique.

Il est également préciser que le président du CHSCT doit donner toutes facilités en temps et moyens matériels aux représentants des personnels pour l'accomplissement de leurs missions.

Une communication doit être donnée aux représentants des personnels de toutes informations, pièces et documents utiles. On préconise dans l'axe 2 de ce même document de renforcer les CHSCT et les dispositifs santé et sécurité au travail. Aussi, les CHSCT doivent être réunis en session extraordinaire en cas d'évènements ou situations dangereuses voir répétées, même lorsque le danger ne s'est pas concrétisé.

Les représentants des personnels doivent être impliqués dans le travail d'enquête et d'analyse.

Les situations relevant de risques psychosociaux doivent être davantage prises en compte.

Suite à nos observations et Avis officiel émis avec demande d'enquête lors du CHSCTD du 2 mars 2017 ainsi qu'au Droit d' Alerte adressé par la CGT, un G.T aurait du se mettre en place et malgré nos demandes réitérées, on note l'immobilise (l'absence de réponse) de notre administration.

Nous demandons également à ce que les visites programmées et inscrites au PV soient bien réalisées ou dans le cas contraire de recevoir une notification écrite avec convocation d'1 GT.

Nous nous devons de préciser que la parole des membres du CHSCT a valeur testimoniale et vaut Alerte officielle et nous attendons un respect des engagements de l' Administration. »

3°) Présentation des Fiches RSST année scolaire 2016-2017 (transmises par l' Administration): déjà analysées en G.T préparatoire du 21 juin 2017

Synthèse des signalements 1er degré: 19 fiches (Léo Lagrange 2 / Le Magny 2 / St Denis de Jouhet 1 / Eguzon 1 / Paul Bert 1 / Victor Hugo 1/ Paul Langevin 2/ Jean Guillebaud 1 / Condorcet 1 / Sylvain Luret 1/ Paul Eluard 3 / Nohant-Vic 1/ St Aout 2)

Un grand point d'interrogation subsiste encore concernant la rentrée des classes dans les locaux de l'école d'Eguzon. Les personnels des écoles maternelles Buffon-Michelet (suite au chantier amiante d'un local municipal à proximité) malgré un plan de retrait des déchets validé par les autorités sont invités à remplir une

fiche technique de sécurité. En ce qui concerne les élèves une annotation dans le carnet de santé pourrait être portée sur décision de l'ARS qui pour l'instant ne s'est pas prononcée.

Synthèse des signalements 2° degré: 14 fiches (Collège Chabris 1 / Lycée Polyvalent Blaise Pascal 4 / Collège Touvent 1 / Collège Issoudun 1 / Collège G.Sand 5 / Collège Beaulieu 1 / Collège Colbert 1 / Collège+Lycée Issoudun non précisé)

Intervention de l'UNSA et de la FSU concernant la gestion de la situation de crise à l' Agence Comptable d'Issoudun. Dossier entièrement repris par la DSDEN et le Rectorat, dissimulant même les pièces et témoignages des personnels. Parfaitement inacceptable... cf.Avis (mentionné plus haut) que nous faisons remonter.

Mme Pasquet entend et nous informe que M.Gachet viendra en fin de séance.

Un point rapide est fait sur la Circonscription d'Issoudun dont l'installation est prévue au plus tard en fin d'année civile.

La FSU dénonce la non présentation par l' Administration des Droits d' Alerte déposés par la CGT et à la demande précise du nombre pour l'année scolaire: la réponse est 1 dont tout le monde est certain , 2 selon d'autres puis 3...et concernant les motifs c'est encore plus vague!!! Nous demandons à ce que ce soit porté au P.V.

La FSU souligne l'absence de fiches RSST remontées dans les statistiques pour le Lycée Jean Giraudoux et demande à ce que correction soit apportée. Nous donnons lecture de la **Motion** suivante à porter au P.V. eu égard aux situations récurrentes vécues par nos 2 collègues:« **Face aux exigences et à la pression exercée, par certains parents d'élèves vis à vis des enseignants, la FSU demande à ce que l'administration soit particulièrement attentive et plus ferme dans son positionnement. En effet, pour ce qui relève le plus souvent d'1 forme d' harcèlement administratif, le seul levier se trouve en interne et même si le B.O. N°31 du 31 août 2006 renforce le droit d'information et d'expression des parents, il y a des limites que l'on ne doit pas laisser franchir, et un positionnement hiérarchique ferme permettrait de ne pas continuer d'alimenter dans la durée certains dossiers qui déstabilisent psychologiquement les collègues. »**

Suite au nombre conséquents de fiches RSST et aux observations de collègues durant la semaine de canicule, la **FSU émet une autre Motion:**« **Notre région vient de traverser 1 épisode caniculaire inhabituel en cette fin d'année scolaire et alors que le Ministère recommandait de garder les enfants « dans 1 ambiance fraîche », triste est de constater que nombre de nos établissements se sont transformés en véritable saunas avec parfois plus de 33 degrés dans les salles de classe.**

Malgré les préconisations respectées: mise à disposition d'eau en classe, fermeture des stores, volets, fenêtres-

en raison de la forte chaleur, certains enfants et adultes ont eu de grandes difficultés à faire face et à supporter cette situation, provoquant de multiples malaises, coups de chaud, étourdissements,épistaxis, céphalées...

Nous regrettons que par mesure de précaution, l'administration n'ait pas mis en place sinon 1 fermeture mais un aménagement horaire permettant de réduire la journée de classe comme cela a été le cas dans d'autres départements. »

10h50 Arrivée de M. Gachet:

Monologue sur le cas de l' Agence Comptable d'Issoudun – « situation problématique, pas de faute technique au niveau du travail mais mode de management qui a occasionné des souffrances pour certaines personnes, temps long mais nécessaire à l'administration pour trouver 1 juste solution.... »

10h55 Sortie d'un personnel UNSA bouleversé et concerné directement par cette situation.

Intervention de l'UNSA et emportement de la FSU pour dénoncer les agissements de la DSDEN et du Rectorat dans ce dossier. Absolument pas normal d'avoir contourné le CHSCT D, de ne pas pouvoir consulter les fiches RSST remplies par le personnel, les comptes-rendus d'entretiens, d' Audience... et de n'avoir pas répondu à notre demande d' Enquête!

M.Gachet nous annonce que ce qui compte c'est le résultat et que le Poste d' Agent Comptable est passé au mouvement puisque affecté dans un autre établissement. Pas de précision sur le lieu seulement des rumeurs syndicales (Vierzon). Il pense que dans le cas d'un encadrant administratif (stagiaire nous tenons à le préciser) on ne pouvait pas régler les choses au niveau départemental. L'autorité académique se devant de surcroît de donner du temps au temps pour répondre à cette situation!

Face à notre indignation, M. Gachet demande à ce que soit consigné dans le P.V qu'il n'y a pas eu la moindre volonté de contourné le travail du CHSCT D et la FSU demande à son tour que soit consigné qu'on en doute!!

Puis M. Gachet s'est lancé dans 1 inventaire concernant la situation du collège de Tournon St Martin, mêlant la situation initial d'un professeur, témoignages de parents, climat de tension, de suspicion entre direction et l'équipe enseignante, problèmes de communication interne et externe négligés, séries d'erreurs techniques, tentatives de déstabilisation de la direction, arrêt maladie de la gestionnaire, commission éducative qui a trop tardé à se mettre en place, difficultés dans la mise en oeuvre des sanctions et punitions, problème psychiatrique d'un élève...

L'UNSA et la FSU arrêtent M. le Dasen ne comprenant pas l'exposé délibérément détaillé de la situation de Tournon St Martin et déplorent le même manque d'entrain pour la situation d' Issoudun!!

M.Gachet en prend acte et conclut en nous confirmant ce que nous savions déjà à savoir que le chef d'établissement a obtenu sa mutation...

12h00 départ de Mme Delhomme, Mme Azéma et de Mr Maillard (Brevet des collèges)

La FSU demande à faire un point suite au GT du 21 juin, sur la situation d'un personnel de laboratoire en poste au Lycée Blaise Pascal depuis 20 ans. Le Dasen et Mme Pasquet nous informent qu'un lien a été fait cette semaine avec la DPAE du Rectorat pour plus de précisions notamment en ce qui concerne la NBI et nous assurent du suivi de cette affaire au plus prêt. Mme Pasquet s'engage à nous informer rapidement.

Déclaration de la FSU face aux alertes, aux faits de violence relevés, aux rapports d'incidents, aux conduites instables d'élèves qui mettent à mal l'ensemble du personnel:

« En tant que représentants du personnel aux CHSCT D nous constatons combien va croissant le nombre de collègues et d'équipes en difficultés dont les situations sont répertoriées et évoquées en instances. Les appels à l'aide, les alertes, les faits de violence, les rapports d'incidents ou de crises se multiplient. Face aux conduites instables d'élèves qui mettent à mal le personnel, les réponses de l'Administration démunie relèvent bien plus de réactions à chaud que de mesures issues d'une réelle analyse des besoins éducatifs particuliers des élèves. Pourtant ce sont de véritables réponses institutionnelles qu'il faudrait apporter pour soutenir les professionnels, gérer les dysfonctionnements et améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage dans les divers dispositif de scolarisation .

Il devient prioritaire que des orientations de travail soient mises en place pour répondre à la problématique d'accueil les élèves perturbateurs, instables, agités qui devient un problème majeur.

Il s'agit de prendre en compte l'évolution du métier d'enseignant dans le cadre d'une école inclusive.

Nous alertons sur les limites des moyens actuellement mis en place et sur leur insuffisance. **L'institution ne peut plus se reposer sur la bonne volonté du personnel, l'engagement des individus, sur la faculté de résistance des personnes ... jusqu'à épuisement !!!**

Il faut donc de toute urgence trouver des réponses institutionnelles, dans le cadre d'une politique d'inclusion pour répondre à la problématique de l'accueil d'élèves qui manifestent des troubles de la conduites déstabilisant les équipes expérimentées et qui mettent à mal les personnels les plus chevronnés, et les affectent jusqu'à les remettre en cause dans leur professionnalisme, avec les conséquences psycho-sociales à propos desquels le CHSCT est de plus en plus souvent saisi. **Nous refusons que le CHSCT ne soit bientôt plus qu'une instance d'enregistrement de la souffrance institutionnalisée et demandons que des mesures concrètes soient mises en oeuvre pour préserver les personnels.** Nous alertons, sans douter de la qualité et de l'intérêt de ce dispositif, sur le seul recours au Réseau PASS qui personnalise et individualise les problèmes. Ce sont les conditions de travail qui fragilisent les collègues et ce sont sur ces conditions qu'il faut travailler, en amont des incidences psychologiques sur le personnel. **Nous demandons que cette déclaration soit remontée en CHSCT A** afin de proposer de manière académique la mise en place d'un G.T dédié à cette problématique de grande ampleur.

En effet, il y a nécessité de :

- prendre en considération les besoins éducatifs particuliers de ces élèves à la conduite troublée.
- penser à la formation sur les besoins éducatifs particuliers des élèves à conduite instable.
- chercher et trouver des mesures adaptées pour soutenir les équipes.
- oeuvrer à l'amélioration de la circulation de l'information.
- mettre en œuvre des contacts constructifs avec les services de soins et les services de sécurité.
- renforcer la présence de la médecine scolaire. »

2°) Bilans des accidents des personnels 2015-2016 présenté par M. Combes

On note pour notre département une augmentation d'1/3 de l'ensemble des accidents. Les accidents de travail passent de 40 à 51. Les accidents de trajet de 16 à 18 et les accidents de mission de 1 à 4.

Portant le nombre des accidents déclarés à 73. Accidents de travail personnel 1er degré 13 et 2nd degré 23. Accidents de trajet personnel 1er degré 5 et personnel 2nd degré 7.

La nature des lésions majoritairement retrouvée se partage entre les contusions et les douleurs diverses suivies de près par les entorses. Nombre de journées d'arrêt : 1205.

Nous déplorons qu'au niveau de l'éducation nationale nous n'ayons qu'une visite médicale d'aptitude et pas de véritable médecine du travail avec un suivi du personnel.

4°) B.O n°15 du 13 avril 2017: instruction relative au renforcement des mesures de sécurité et de gestion de crise applicables dans les écoles et les établissements scolaires.

Intervention de M.Barth qui remplace M.Hevin en tant que conseiller de prévention académique.

On note dans ce document que l'on ne parle plus de « confinement » mais de « mise à l'abri ».

Pour l'instant nous sommes à l'étape des diagnostics. Une logique départementale ne serait pas possible car chaque site a ses spécificités.

12h20 départ de M. Gachet

5°) Point sur le CHSCT A du 2 juin 2017 :

Mme Delhomme étant partie le point n'a pu être abordé.

La FSU en profite pour faire une parenthèse sur le réseau Pass et déplore le manque d'informations dans le 1er degré notamment concernant la cellule d'écoute à disposition des personnel.

Mme Ville rappelle que maintenant nous avons à disposition 1 numéro national et non plus départemental. L'Administration s'engage à rendre plus lisible les informations envers tout le personnel (agrafé avec fiche de paye ou site internet ou réunion des directeurs d'écoles...).

6°) Restitution expérimentation ARACT :

Présentation de ce point par M.Barth. Il s'agit d'expérimenter la mise en oeuvre d'une méthode d'évaluation des RPS. Elle se met en place dans 6 académies dont celle d'Orléans-Tours.

50 personnes se sont portées candidates pour l' Académie avec 12 places à retenir initialement et finalement rallongées à 27. Toutes les catégories du personnel et tous les départements sont représentés. Pour le 36 les personnes retenues sont : 1 membre du personnel de la DSDEN, le directeur d'école Lamartine, le Proviseur de PMC et 1 professeur de Tournon St Martin.

Après 4 jours de formation, en 2018 les personnes formées seront acteurs relais et formeront à leur tour.

Les membres des CHSCT du 36, du 18 et du 37 auront 1 journée de formation le 16 novembre 2017.

7°) Présentation du rôle du psychologue du travail:

Une psychologue du travail a effectué une mission de 6 mois au Rectorat avec différents axes de réflexion : qualité de vie au travail, analyse et restitution d'1 enquête, inventaire des dispositifs existant dans l'académie. Des propositions ont été faites à la DRH mais on ne sait pas si elle va rester...

8°) Questions diverses:

Les questions diverses étant centrées sur les situations de Tournon St Martin, l'Agence Comptable d'Issoudun, Blaise Pascal, Jean Giraudoux, et compte tenu du fait qu'elles aient toutes été abordées la **FSU n'est que brièvement revenue sur l'attente d'informations positives pour Blaise Pascal...**

13h00 clôture de la séance.